

Projet de vie Bocage vendéen

I. Situation actuelle :

Le Bocage vendéen est une paroisse rurale, dotée d'une riche histoire. En effet, le protestantisme s'y est implanté dès le XVI^e siècle et y a perduré malgré la révocation de l'Édit de Nantes. Au XIX^e siècle, le protestantisme reprend de l'ampleur, et plusieurs communautés se constituent. Depuis cette époque et du fait de nombreuses raisons (exode rural, sécularisation...), ces paroisses sont en perte de vitesse, et la moyenne d'âge des paroissiens augmente. Cela entraîne des difficultés pour se déplacer, pour s'engager.

Cependant, le bocage vendéen est un territoire très attractif, avec un tissu de petits villages dynamiques, connaissant le plein emploi et accueillant de nombreuses nouvelles familles. Il y a donc une véritable opportunité pour l'accueil et le témoignage.

Il y a une dizaine d'années, les trois anciennes associations cultuelles (Mouchamps, St Prouant-Pouzauges et Mouilleron St Germain) se sont regroupées dans l'actuelle paroisse du Bocage vendéen¹. Elle comporte quatre temples. Les cultes sont célébrés alternativement dans tous ces lieux, ce qui rend complexe l'accueil de nouvelles personnes. Par ailleurs, tous ces lieux de cultes ne sont pas convenablement chauffables, et certains auraient besoin d'être rafraîchis. Les temples de Pouzauges et St Prouant appartiennent aux communes et celui de Mouilleron est en cours d'acquisition par la commune.

II. Conviction théologique :

Le conseil presbytéral du Bocage vendéen est convaincu que sa mission est de proclamer l'Évangile de Jésus Christ : l'amour de Dieu pour chaque être humain, sans mérite de sa part. Et le conseil a conscience des implications d'une telle mission : l'accueil, la solidarité, le vivre ensemble, la réflexion commune...

1 Voir carte en annexe

La paroisse du Bocage vendéen souhaite répondre à cet appel du Christ et participer avec la force qui est la sienne. Pour cela le conseil presbytéral a tracé des perspectives d'avenir.

III. Perspectives d'avenir :

La première perspective est la création d'un lieu ouvert, accueillant, central, rayonnant dans tout le bocage. Les bâtiments se situant à Mouchamps semblent les plus pertinents pour un tel projet, entre autres parce qu'ils appartiennent à la paroisse et que de ce fait nous pouvons agir librement. L'idée est que chaque dimanche matin un culte soit célébré dans ces bâtiments, afin de simplifier la venue de nouvelles personnes, et que cela devienne un repère. Dans le souci de l'accueil, il est nécessaire que ces bâtiments soient confortables, accueillants, bien chauffés...

La deuxième perspective est de partager une vie communautaire sur l'ensemble du territoire de la paroisse. Cela passe par l'évolution de ce qui se vit dans les lieux existants et la création d'une vie paroissiale dans d'autres lieux.

Le conseil presbytéral propose qu'un culte soit célébré, en soirée, une fois par mois à Mouilleron. Outre le fait de maintenir une présence dans ce temple, l'important est de proposer et d'essayer de nouvelles façons de célébrer le culte. Un horaire différent pourrait par exemple séduire les actifs, dont les dimanches sont souvent trop peu disponibles.

Dans cette perspective, il nous semble aussi important de proposer des cultes de maison, dans de nouveaux lieux. Nous pensons en particulier à la ville des Herbiers, qui connaît une forte croissance démographique et où certains paroissiens pourraient être des relais.

Par ailleurs, nous souhaitons que les cultes de fêtes soient célébrés à Pouzauges en commun avec la paroisse de Moncutant, qui se situe à proximité. Ce lieu serait aussi un lieu où les jeunes de la paroisse pourraient se retrouver. Cette salle mise à disposition par la mairie est située à proximité d'un collège et d'un lycée.

Durant la période estivale (juin-août), nous célébrerons les cultes dans le temple de St Prouant. Ce temple du XI^e est très agréable l'été. Cette proposition va de paire avec la mise en valeur la vie culturelle de la paroisse.

La troisième perspective est le rayonnement culturel. Il nous semble important que les temples soient des lieux de vie, ouverts et en dialogue avec le monde. C'est pourquoi nous sommes toujours en lien avec les différentes municipalités pour construire ensemble des projets culturels. Dans cette perspective, le conseil propose que le joli temple de St Prouant, devienne l'été un lieu culturel. Pour ce faire, nous souhaitons l'ouvrir à des expositions, à des artistes, et pour des concerts...

Le projet d'un jardin biblique à Mouchamps s'inscrit dans ce rayonnement culturel : il s'agit d'un jardin ouvert sur le village, avec une table de pique-nique, des arbres fruitiers, des fleurs et un parcours de versets bibliques.

IV. Nous serons heureux :

Nous serons heureux si dans un an :

- Des cultes de maisons ont lieu régulièrement.
- La paroisse célèbre ses cultes comme décrit.
- Le jardin est en place.
- Les travaux pour la sacristie ont débuté.

Nous serons heureux si dans deux ans :

- Les expositions à St Prouant sont faites.
- De nouvelles personnes viennent régulièrement aux activités.
- Les travaux de la sacristie sont finis.
- Les travaux de la salle de Mouchamps sont en bonne voie.

Nous serons heureux si dans cinq ans :

- Les temples sont des lieux de vie, pas exclusivement pour la paroisse.
- Le nombre de participants a augmenté.

V. Moyens :

Pour mettre en place ces différentes perspectives d'avenir, la paroisse du bocage vendéen a plusieurs besoins. De façon majoritaire, cela se concentre autour des bâtiments de Mouchamps.

Actuellement, ces bâtiments sont :

- Un grand temple, qui n'est rempli qu'à l'occasion de cultes d'actions de grâces, mais qui est dans un état convenable.
- Une sacristie non isolée et délabrée.



- Une grande salle, avec une tisanière et une salle pour l'école biblique et le catéchisme à l'étage. Cette salle est difficilement chauffable l'hiver du fait de la hauteur sous plafond.



- D'un jardin en deux terrasses, offrant une très belle vue sur le village et sur le bocage alentour.



Le projet de transformer ces bâtiments en repère se décline ainsi :

- Le temple : mise en conformité de l'accès PMR, largeur de la rampe, avec l'aide de la commune et tapis à remplacer.

- La sacristie : transformation en lieu de travail et d'accueil pour le pasteur. L'idée est d'en faire un lieu ouvert, visible et accueillant, ainsi que de transformer les toilettes existantes en toilette répondant aux normes PMR.

- La salle attenante : installation d'un étage² (l'escalier étant déjà en place), une mise aux normes du chauffage. Au rez-de-chaussée, le projet est d'avoir un lieu de culte convivial avec un coin pour les enfants, une bonne sonorisation, une bonne lumière. Un lieu où les personnes seront heureuses de se retrouver, même en dehors des temps de cultes. Cette salle serait aussi un lieu culturel avec des concerts, des expositions, en particulier autour de la Création en lien avec le jardin biblique. À l'étage, le projet est de créer d'une part une salle d'archives pour tous les documents de la paroisse, mais surtout un espace de réunion, accueillant, pouvant être mis à disposition de ceux qui en ont besoin, qu'ils soient ou non de la paroisse. Cette salle attenante au temple est déjà prêtée pour des événements. Notre souhait est que cette salle soit encore plus utilisée, qu'elle soit un lieu de vie.

- Le jardin : création d'un jardin biblique, ouvert au public depuis l'extérieur, avec une table de pique-nique, des bancs et un parcours de versets bibliques.

Le souhait du conseil est de privilégier une rénovation écologique, de s'engager dans la sauvegarde de la Création, en particulier en ce qui concerne ses bâtiments et leur usage. Par exemple, en étudiant un système de chauffage le plus écologique possible, en privilégiant des espèces anciennes pour les plantations, un système de récupération des eaux pluviales...

Dans les autres projets, il y a l'installation d'une signalétique pour le temple de Pouzauges, car il n'est pas identifiable de l'extérieur. D'autres signalétiques sont prévues, pour des événements plus ponctuels. Dans cette même idée, le conseil souhaite acheter des oriflammes amovibles. Dans ce souci de communication, nous souhaitons éditer une brochure présentant la paroisse et ses différentes activités. De

² Cet étage a déjà existé, et il ne serait pas complexe de le remettre en place.

même nous souhaitons nous investir dans la communication numérique, locale (journaux locaux, municipalités...) et visuelle à l'aide d'affiches, de bâches...

VI. Budget :

Pour les projets immobiliers nous établissons ce budget :

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|---------------------|
| Sacristie | 30 000,00 € | Fonds propre | 9 000,00 € |
| Jardin | 3 000,00 € | Dons exceptionnels des paroissiens | 4 000,00 € |
| Salle attenante ³ | 250 000,00 € | Subvention FIP | 270 000,00 € |
| Total | 283 000,00 € | Total | 283 000,00 € |

Nous sollicitons une aide de la fondation FLAM pour ce qui concerne le matériel :

| | |
|---------------------------|-------------------|
| Communication | 900,00 € |
| Écran et vidéo-projecteur | 800,00 € |
| 10 Tables | 600,00 € |
| 20 Chaises | 600,00 € |
| Matériel accueil enfants | 600,00 € |
| Total | 3 500,00 € |

³ Actuellement nous n'avons eu qu'une estimation globale du projet, nous attendons le devis définitif de l'architecte, courant février.

